

ADSL :

(Anglais : Asymmetrical Digital Subscriber Line, Français : Ligne asymétrique numérique).

L'ADSL est une des principales technologies de diffusion à haut débit.

Grâce à elle, nous pouvons aujourd'hui acheminer de la vidéo jusqu'à votre ligne téléphonique.

Cette nouvelle technologie vous permet de :

- recevoir l'ensemble des programmes de CANAL+ et l'essentiel de CANALSAT en qualité numérique
- à partir d'une simple ligne de téléphone
- sans parabole

ANALOGIQUE :

Réception classique par le réseau hertzien des programmes de Canal+ nécessitant un décodeur Syster.

ANGLE AZIMUT :

Donnée exprimée en degrés. Elle concerne la position d'un satellite par rapport au Sud, en partant du principe que le sud magnétique, repéré par le méridien de Greenwich. Par extension, le terme s'applique à la monture d'antenne, permettant à la parabole de se déplacer dans les plans horizontaux (azimut) et verticaux (élévation ou site). Selon les régions, les réglages de ces paramètres varient.

ANTENNE COLLECTIVE :

L'antenne collective est à mi-chemin entre une antenne individuelle et un réseau câblé, dans une habitation à plusieurs logements, copropriété, HLM...

Le bâtiment est équipé d'un seul système d'antennes râteau et/ou parabolique adapté. Puis les signaux, amplifiés, sont distribués, via le câble coaxial, par des systèmes de répartition spécifiques (répartiteur x direction), ou dérivateur ou sélecteur aux étages, et appartements individuels. £

Le syndic est l'interlocuteur compétent pour gérer l'antenne collective.

ANTENNE PARABOLIQUE :

Antenne de forme concave et elliptique utilisée pour recevoir les émissions diffusées par satellite.

ASTRA :

C'est le satellite qui vous envoie les programmes de Canal+ et CanalSat en numérique.

Au 1/08/2006, sa position géostationnaire est de 19,2° Est.

BANDE PASSANTE :

C'est la capacité d'un réseau à transmettre des informations. Elle s'exprime en bps (bits par seconde). Plus la capacité est grande, plus la quantité d'informations transmise par seconde est grande.

CABLO-OPERATEUR :

C'est le fournisseur du service de la télévision par câble, lorsqu'il est présent dans votre commune.

CATEGORIE IV :

Les œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de seize ans, ainsi que les programmes à caractère érotique ou de grande violence, susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs de moins de seize ans.

CATEGORIE V :

Les œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de 18 ans ainsi que les programmes réservés à un public adulte averti et qui, en particulier par leur caractère obscène, sont susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs de moins de 18 ans.

CINE+ :

Le plaisir d'aller au cinéma sans quitter son salon, l'accès aux plus grands films récents à la demande, pour 4.99€ seulement.

Avec le confort d'une image 16/9ème sur CINE + 4, du son en Dolby Digital 5.1 et le sous titrage des films en VO, les cinéphiles les plus exigeants seront comblés.

COAXIAL :

Le câble coaxial est utilisé pour transmettre des signaux hautes fréquences. Il relie l'antenne au décodeur.

CODE PARENT :

Il verrouille l'accès aux films strictement réservés aux adultes afin de protéger le public mineur. Il est recommandé de le créer dès la mise en service du décodeur.

CODE PERSO :

Il permet de verrouiller l'achat de films de catégorie IV et V sur CINE+.

CONTROLE PARENTAL :

Permet aux adultes de contrôler, et éventuellement d'empêcher, l'accès de certains types de programmes à un auditoire sensible (enfants, adolescents...). Un programme sous contrôle ne peut être accessible qu'au moyen d'un code secret.

COUVERTURE :

Zone géographique couverte par les signaux d'un émetteur terrestre ou d'un satellite.

CRM :

Certificat de Restitution Matériel : c'est un document qui permet la restitution de votre matériel chez un distributeur agréé et qui permet le remboursement de votre dépôt de garantie.

CSA :

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : Autorité de régulation des services de communication audiovisuelle en France.

DECODEUR :

Matériel permettant de recevoir les programmes de CANAL+ et/ou CANALSAT. En fonction du mode de réception, il vous permet d'accéder à plus de 280 chaînes et services interactifs et d'acheter des programmes directement à partir de la télécommande. Sa technologie avancée et ses fonctionnalités vous permettent de profiter pleinement des capacités de la télévision numérique.

DEGROUPEMENT :

Le dégroupement est le terme technique qui signifie qu'un autre opérateur que France Télécom permet de recevoir le haut débit sur votre ligne téléphonique et notamment les offres TV de Canal+ et Canalsat.

DEPOT DE GARANTIE :

Le montant de dépôt de garantie est lié au décodeur. Il reste la propriété du Groupe Canal+ pendant toute la durée de l'abonnement. Le dépôt de garantie me sera remboursé à la restitution de mon matériel.

DISTRIBUTEUR AGREE :

C'est un revendeur TV agréé par Canal+ auprès de qui vous pouvez souscrire un abonnement et retirer votre décodeur.

DOLBY DIGITAL 5.1 :

Le meilleur son pour accompagner vos programmes en Haute Définition. Disponible avec le Mediasat Max, le Mediasat + et le Pilotime. Le Dolby Digital 5.1 diffuse le son sur 6 canaux audio spécifiques dont un dédié aux effets de basses fréquences

DROIT A L'ANTENNE :

Le droit de réception audiovisuelle s'applique à tout citoyen, qu'il habite en maison individuelle, en logement collectif ou qu'il soit locataire ou copropriétaire. Si le propriétaire, locataire ou occupant de bonne foi bénéficie du principe de liberté d'installation, il devra néanmoins se conformer à la procédure définie par le décret du 22 Décembre 1967 pour pouvoir exercer son droit.

DVI :

Le sigle DVI signifie Digital Visual Interface. Il s'agit d'une norme de transmission des signaux vidéo en qualité numérique développée à l'origine pour les écrans plats. Un câble DVI ne transmet que la vidéo. L'audio devra alors être récupérée par les sorties audio du décodeur numérique au moyen d'un autre câble (RCA).

ELEVATION (ANGLE) :

L'angle d'élévation est mesuré dans le plan vertical entre l'horizon (le point zéro) et le satellite visé.

ELIGIBILITE TECHNIQUE :

Dans le domaine des télécommunications, l'éligibilité technique de la ligne téléphonique est sa capacité à supporter un service proposé (typiquement: l'ADSL).

E-MAG :

MON E-MAG, c'est votre magazine personnalisé et gratuit sur Internet. Convivial et pratique, vous pouvez paramétrer jusqu'à 5 listes de programmes selon les préférences de chacun des membres de la famille !

EMETTEUR :

L'émetteur local est le relais des émissions et des programmes envoyés par les régies finales des opérateurs TV. Pour la réception hertzienne, assurez-vous que votre commune est bien couverte par l'émetteur local.

ENVOI DE DROIT :

C'est la manipulation permettant d'avoir accès aux programmes de CANAL+ et/ou CANALSAT.

FAI :

Fournisseur d'Accès Internet. C'est l'opérateur auprès de qui vous avez souscrit un abonnement à Internet vous permettant de recevoir des programmes par ADSL.

HAUTE DEFINITION :

Les principaux avantages de la HD :

- des images adaptées à de grands écrans, beaucoup plus détaillées que celles conçues en résolution standard
- une meilleure profondeur de champ
- une plus belle luminosité
- un format 16/9ème
- un son de qualité Home Cinéma grâce au Dolby Digital 5.1 !

Grâce à la télévision HD, un détail en arrière-plan devient plus net et, lors de la retransmission d'un match de football, le téléspectateur a le sentiment de se trouver dans les gradins du stade !

HD :

Voir *HAUTE DEFINITION*.

HDCP :

HDCP signifie High-Bandwidth Digital Content Protection.

Il s'agit du système de protection des contenus multimédia circulant par une connexion HDMI ou DVI.

En codant l'image en sortie d'un lecteur de DVD ou d'un décodeur TVHD, il bloque toute tentative de reproduction.

L'objectif est d'empêcher la copie des contenus HD et/ou leur diffusion sur Internet.

HDMI :

Le sigle HDMI signifie High Definition Multimedia Interface. Il s'agit d'une norme de transmission qui véhicule à la fois le son et l'image en qualité numérique.

HD READY :

C'est le label qui garantit au consommateur que son téléviseur peut recevoir dans les meilleures conditions les futurs programmes HD de CANAL+ et CANALSAT.

MEMORISATION :

En réception satellite lorsque la liste des chaînes évolue, une nouvelle mémorisation annonce l'arrivée de nouvelles chaînes ou le changement de positions d'autres dans le plan de service, afin notamment de regrouper entre elles toutes les chaînes d'une même thématique. Il est alors nécessaire de procéder à une nouvelle mémorisation, à partir du menu de votre décodeur.

MISE A JOUR DECODEUR :

La diffusion d'une mise à jour permet d'ajouter de nouvelles fonctionnalités et d'optimiser les performances du décodeur.

NUMERIQUE :

La réception de vos programmes en numérique peut se faire par satellite, par câble, par ADSL ou par

la TNT . Le numérique vous offre une image et un son de grande qualité et vous donne accès à une multitude de programmes et services.

NUMERO CLIENT :

C'est votre identifiant, il est composé d'une lettre et d'au moins 5 chiffres. Il vous est attribué lors de votre abonnement et se retrouve sur les courriers que nous vous adressons, sur la couverture de votre magazine. Il vous permet notamment de vous inscrire à l'Espace Client.

NUMERO IFC :

C'est le numéro attribué aux clients ADSL via Free qui correspond au numéro de matériel chez CANAL+ ou CANALSAT.

PAY PER VIEW :

Le pay per view se traduit par « payer pour voir » et concerne les films à la demande sur CINE+.

PLAN DE SERVICE :

Le plan de service vous donne la numérotation des chaînes disponibles sur le satellite. Il peut évoluer en fonction de l'arrivée de nouvelles chaînes et nécessite la remise à jour, par une mémorisation, de votre décodeur.

POINTAGE ANTENNE :

Lorsque vous installez une antenne parabolique, vous devez la pointer sur le satellite Astra. Le réglage se fait à l'aide des angles d'azimut et d'élévation qui vous sont communiqués.

PVR :

Un Personal Video Recorder ou enregistreur vidéo personnel est le successeur du magnétoscope pour enregistrer la télévision en qualité numérique et en HD (si le programme enregistré est en HD).

Il permet essentiellement deux fonctions :

- Enregistrer sur un disque dur des programmes de télévision (comme un magnétoscope) pour les visionner plus tard ;
- Permettre le contrôle du direct : mettre en pause un programme en direct pour pouvoir le regarder avec un léger différé (de quelques minutes à 1 heure) ou en marche arrière ou en avant accéléré à hauteur du direct.

REACTIVATION :

Si vous n'avez pas regardé CANAL+ plus d'une heure par mois, il se peut que vous ne receviez plus vos programmes. Vous devez alors réactiver vos droits sur votre décodeur.

RESEAU CABLE :

Le réseau câblé est exploité par plusieurs opérateurs et permet d'acheminer en qualité numérique différents bouquets de programmes TV.

SERVICES INTERACTIFS :

L'interactivité, c'est une multitude de services accessibles de votre télécommande en complément de vos programmes télévisés.

Par exemple : le guide des programmes, les services associés à certaines chaînes comme le PMU avec Equidia.

TIME SHIFTING :

Accessible depuis le Pilotime via les touches magnétoscope, il vous permet de contrôler le direct.

TNT :

C'est l'offre de la Télévision Numérique Terrestre, accessible grâce à une antenne hertzienne. Elle vous permet de recevoir l'offre de CANAL+ et/ou CANALSAT, ainsi que les 18 chaînes de la TNT gratuite.

TVI :

« TéléVision Interactive ». Il s'agit de services interactifs, directement accessibles sur l'écran de votre téléviseur à partir de votre télécommande. Parmi ces services, retrouvez notamment l'Espace Client, disponible sur les décodeurs MEDIASAT et MEDIASAT + à partir de la Mosaïque des services.

UHF :

(Ultra High Frequency) bande de fréquence hertzienne permettant la réception des chaînes nationales en analogique et en numérique (hors CANAL+).

VERSION MULTILINGUE (VM) :

Lorsqu'un film est diffusé en version multilingue (VM), vous avez la possibilité de choisir la langue (version originale ou française) qui vous convient grâce la fonction PILOTE de votre décodeur.

VHF :

(Very High Frequency), bande de fréquence hertzienne permettant la réception analogique et numérique des programmes de CANAL+.

VO/VF :

En réception analogique, la diffusion des films en Version Française est privilégiée aux heures de grande écoute, alors que les diffusions en Version Originale occupent principalement le créneau de fin de soirée. Avec CANAL+ LE BOUQUET, choisissez votre langue préférée grâce à la Version Multilingue.

3G :

La technologie 3G (3^{ème} génération) vous permet d'accéder via votre mobile à différents services multimédia, tels que la télévision, la vidéo, la visiophonie...

16/9 :

Le 16/9 est le format retenu pour la plupart des télévisions récentes, ainsi que pour la TVHD. Il correspond à un format d'écran plus large que le classique 4/3, permettant ainsi d'avoir une vision plus proche des formats de projection cinématographiques standard.

4/3 :

Le 4/3 correspond au format d'écran de télévision classique. C'est également un ratio utilisé sur les écrans d'ordinateur (640x480 ou 1024x768 par exemple, mais pas 1280x1024). On l'oppose au 16/9 plus proche du format cinématographique..